

Salarié dans l'associatif, l'engagement rémunéré

Bosser dans une asso, qu'est-ce que ça change ? Peu de choses en termes pratiques, mais énormément sur le plan du rapport au travail.



La maison des associations du 11e arrondissement à Paris - Photo : Héroïse Leussier

Dans le secteur associatif, il n'y a pas que les bénévoles. On le sait peu, mais les [associations](#) emploient beaucoup en France. «*Un million de salariés, soit plus que les transports et la construction*», affirme Jacques Malet, président fondateur du réseau d'experts [Recherches et Solidarité](#).

A lire aussi : [l'interview d'Anaël, à qui l'associatif « a donné un statut »](#)

Le secteur associatif est vaste, avec des domaines d'activité divers comme l'[humanitaire](#), le social, mais aussi le sport, la [culture](#) ou encore la santé. Les associations tendent à se

professionnaliser et font appel à des métiers variés : secrétariat, communication, logistique, animation... De nombreux postes du privé sont transposables au secteur associatif.

Être utile

«Contrairement au secteur privé, le secteur associatif s'est développé de manière régulière», pointe Jacques Malet. Et il séduit de plus en plus, pour une simple et bonne raison : *«il y a de plus en plus de gens qui cherchent à donner un sens à leur vie professionnelle»,* dit-il.

Le sentiment d'être utile est l'atout principal qu'offre un emploi dans une association. Claire, 25 ans, chargée de développement de projet et d'accueil du public aux [Ateliers du Chaudron](#), ne dit pas le contraire. Cette association de théâtre a par exemple mis en place l'opération «Théâtre moteur», des ateliers d'expression destinés aux bénéficiaires du RSA. *«Quand j'entends les gens dirent ce que ça leur apporte, c'est énorme»,* assure-t-elle.

S'enrichir

«Quand tu travailles dans une association qui défend des valeurs qui te sont chères, tu as un rapport plus affectif à ton travail », explique Thibaut, qui a fait un CDD en tant que rédacteur dans une importante ONG environnementale. Et cela a des retombées positives sur l'efficacité du travail : *«l'engagement est un levier fort d'investissement»,* note-t-il.

Travailler dans une association, c'est aussi bénéficier d'un environnement de travail agréable. *« Tu es avec des gens qui ont les mêmes valeurs que toi »,* avance Thibaut. *«Je rencontre des musiciens, des comédiens, différents publics... c'est enrichissant»,* affirme Claire. *«Quand cela se passe bien, les bénévoles et les salariés ont une cohabitation intéressante»,* affirme Jacques Malet. Les employés du secteur associatif sont également plus autonomes et polyvalents, selon lui.

Militer

Le travail dans l'associatif est régi par le même droit du travail que les autres secteurs : salaire minimum, congés payés...il n'y pas de différence. En revanche, *«il y a un léger différentiel concernant les salaires»,* reconnaît Jacques Malet. Concrètement, pour un même poste, à niveau de formation égal, les salariés sont payés 10% à 20% moins pour les bas salaires, et 20 à 30% pour les hauts salaires.

Pour autant, *«comme on accepte d'être moins payé, on ne s'impose pas des nocturnes récurrentes et une charge de pression trop lourde»,* rapporte Thibaut. Mais surtout, pour ceux qui font le choix de travailler dans une association, les satisfactions autres que la rémunération sont plus importantes . *«C'est un engagement militant»,* rappelle Claire.